

RCS : PAU

Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00904

Numéro SIREN : 833 767 098

Nom ou dénomination : 2BAY

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt 5610

2BAY
Société par Actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 6 Avenue Albert 1er
64320 BIZANOS
RCS PAU 833 767 098

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 10 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le dix novembre, au siège social,

La société CBGB, société par actions simplifiée au capital de 500 euros dont le siège social est sis 6 avenue Albert 1^{er}, 64320 BIZANOS, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés de PAU sous le n° 832 723 860, représentée par Monsieur Frédéric BOURHOVEN, Associée unique Présidente de la Société 2BAY.

I - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- La démission de la société CBGB de son mandat de Présidente et nomination d'un nouveau Président ;
- La nomination de Monsieur Frédéric BOURHOVEN en qualité de Directeur Général ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Sous la condition suspensive de la cession d'actions à intervenir ce jour entre la société CBGB et la société KODYSE, et prenant acte de la démission de la société CBGB de son mandat de Présidente à compter de ce jour, l'associée unique décide de nommer :

➤ **La société KODYSE**

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Dont le siège social est à LABENNE (40530) 57 B Avenue Jean Lartigau
Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le numéro 979 322 633
Représentée par sa Présidente Madame Delphine MARC dûment habilitée à l'effet des présentes.

En qualité de Présidente de la Société 2BAY à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Madame Delphine MARC représentant la société KODYSE déclare accepter les fonctions de Présidente qui viennent de lui être conférées et qu'elle satisfait aux conditions requises par la Loi pour l'exercice du mandat qui vient de lui être confié.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide de nommer en qualité de Directeur Général à compter de ce jour et pour une durée d'un mois :

➤ **Monsieur Frédéric BOURHOVEN**

Né le 5 janvier 1974 à Marmande

De nationalité française

Demeurant à BIZANOS (64320) 44 Avenue de L'ysser

qui déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être conférées et qu'il satisfait aux conditions requises par la Loi pour l'exercice du mandat qui vient de lui être confié.

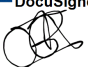
TROISIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

La Société CBGB

Représentée par Monsieur Frédéric BOURHOVEN


DocuSigned by:

2A1576950ADB49C...

En présence de la **Société KODYSE** représentée par sa Présidente Madame Delphine MARC acceptant les fonctions de Présidente

DocuSigned by:

396B4CC67625453...

En présence de **Monsieur Frédéric BOURHOVEN** acceptant les fonctions de Directeur Général

DocuSigned by:

2A1576950ADB49C...